



La Chapelle-Rablais

Bulletin de Février 2022

100ème Numéro



Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.

Les vœux de Jacques BREL 1er janvier 1968

Une grande partie d'entre vous l'attend de pied ferme, les informations vous seront communiquées dès que possible sur votre smartphone. Un lien, dans ce bulletin vous apportera déjà quelques informations en attendant les précisions promises sur le réseau fibre optique..

Ça ce passe sur PanneauPocket, alors installez l'application si ce n'est pas déjà fait.

A très vite !

Directeur de la publication : Marcel FONTELLIO

Comité de rédaction : Patrick CHRUSCIELSKI, Patrick BLOT, Isabelle LANGLAIS, Mélissa BLOT, Thomas FORMET, Philippe BOLLINGER



INFOS UTILES

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 01 64 08 00 33

bta.nangis@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Attention Soyez Vigilant : En cette période, les cambriolages sont fréquents dans notre commune. Afin d'enrayer ce phénomène, nous vous demandons d'être très vigilants entre voisins. Si vous devez vous absenter quelques jours, prévenez vos voisins et signalez votre absence à la Gendarmerie pour qu'une attention particulière soit apportée à votre habitation.

Accueil du public en mairie, uniquement sur rendez-vous (01.64.08.40.74)

Lundi, Jeudi : 14h - 16h30

Mercredi : 15h30 - 18h00

Mardi, Vendredi : 9h30 - 12h00

Mail : accueil.mairie@la-chapelle-rablais.fr



Permanences du Maire et des Adjointes
Les deuxièmes et quatrièmes samedis de chaque mois de 10h à 12h— Sauf grandes vacances (Juillet et Août).



Horaires Écoles :

La Chapelle Rablais : 8h50-11h50 / 14h00-17h00

Fontenailles : 8h22-11h32 / 13h22-16h32

Saint-Ouen en Brie : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

Horaires garderie - La Chapelle-Rablais :

Matin : 7h00 - 8h50

Après-midi : 17h00 - 19h00

Horaires bus scolaires SPV, maternelle et primaire (Procars) :

Ligne S7741009 et Ligne S7741010

Horaires bus collèges et lycées (Procars) :

Direction Le Chatelet en Brie - Rosa Bonheur : Ligne S7741012

Direction Nangis - Collège et Lycée : Ligne 6

<https://www.procars.com>
(rubriques lignes régulières et transports scolaires) -

Transport à la demande : 06 15 52 12 28 (numéro provisoire)



Utilisation des tondeuses et autres engins à moteurs bruyants :

Lundi au vendredi inclus : 8h-20h

Samedi : 8h à 12h et de 14h à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h-12h



Ramassage déchets et ordures

- <https://www.sirmotom.fr>



Déchets ménagers
Mercredi



Emballages ménagers
Lundi



Encombrants
Mercredi 06/04/2022
Mercredi 06/07/2022

NB : Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir

MOT DU MAIRE

Chères Capello-Rablaisiennes, chers Capello-Rablaisiens,

Nous démarrons 2022, presque dans les conditions sanitaires de l'année dernière, cela avec une quasi-certitude : celle que nous allons devoir vivre autrement, vivre au côté de ce virus menaçant. Nous devons continuer à faire attention en appliquant chaque jour les gestes barrières maintenant connus de tous.



Malheureusement, nous avons dû nous résigner à annuler quasiment toutes nos manifestations de fin d'année : le traditionnel repas des aînés a dû être remplacé, à la dernière minute, par un colis gourmand livré par les membres du C.C.A.S. Les vœux du Maire, prévus le 09 Janvier dernier, ont eux aussi été annulés et ceci pour la 3^{ème} année consécutive. Je veux pourtant rassurer les nouveaux habitants arrivés depuis 2019 : je trouverai une formule pour les accueillir et ils seront conviés dès que possible afin de faire connaissance. Nous espérons vivement que nous pourrons retrouver ces moments de partages conviviaux !

Aussi, en espérant que les conditions sanitaires s'améliorent, en suivant bien sûr les consignes gouvernementales, qui j'espère, nous autoriseront un peu plus de liberté, je souhaite que la vie associative reprenne de plus belle. Que les bénévoles, jeunes et moins jeunes, se rassemblent, que nos associations retrouvent l'envie d'organiser des événements festifs, culturels et sportifs afin de dynamiser la vie dans notre commune.

Je dois vous informer aussi, que selon les statistiques de la gendarmerie, la délinquance a reculé de manière significative dans la commune en 2021. Quelques chiffres : le nombre d'atteinte aux biens a fortement diminué, passant de 10 faits en 2020 à 2 en 2021. En conclusion, les rondes plus fréquentes des gendarmes et l'installation de la vidéoprotection permettent de dissuader certains malfaiteurs mais la vigilance de chaque citoyen reste de mise !

Je veux malgré tout rester optimiste et vous souhaiter une très bonne année 2022, de la réussite, et une bonne santé pour vous et proches.

Le Maire, Marcel FONTELLIO.

Vos commentaires et remarques sont toujours les bienvenus. Afin d'améliorer nos contenus ; vos idées seront prises en considération dans la mesure de nos possibilités. Nous souhaitons que ce bulletin municipal vous concerne et vous intéresse.

Vous pourrez laisser vos critiques constructives à l'adresse suivante : accueil.mairie@la-chapelle-rablais.fr

Merci pour votre contribution.



Une nouvelle arrivée à la Mairie !

Depuis peu nous avons accueilli notre nouvelle secrétaire, Mme Patricia VARLET. Ravie par son environnement de travail, elle s'investit pleinement dans les missions qui lui sont confiées.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe.

VIDÉOPROTECTION

Afin de lutter contre l'insécurité quotidienne qui peut régner dans un village rural comme le nôtre et protéger les concitoyens et leurs habitations contre des actes d'incivilités, de vandalisme et autres cambriolages, la commune a voté en début d'année 2021 l'installation d'équipements de vidéoprotection.



Convaincus par les statistiques en baisse des délits constatés dans les communes déjà équipées, nous avons donc réalisé une étude technique et financière en corrélation avec les services de la gendarmerie de Melun et des sociétés spécialisées dans ce domaine.

Vous trouverez ci-dessous quelques données relatives aux travaux qui se sont déroulés de fin août à septembre 2021 :

1/ Équipements installés :

- 13 caméras de contexte ;
- 10 caméras VPI (Visualisation de Plaques d'Immatriculation) ;
- 1 poste de contrôle et d'images ;
- 1 enregistreur de données sur 30 jours.

2/ Stratégie :

Les caméras ont été installées à chaque entrée du village, aux carrefours et au niveau des sites dits "sensibles" tels que les bâtiments communaux, le stade, les salles communales, etc.)

3/ Financement :

- coût total des travaux : 68 700 € HT
- aides et autres subventions : 58 395 € HT
- coût pour la mairie : 10 305 € HT
- TVA récupérable sur la totalité des travaux : 13 740 € TTC

4/ Informations importantes :

- Ce dispositif de sécurité passif, et que nous pensons dissuasif, ne doit pas se substituer à une vigilance active de la population contre tout fait anormal se produisant sur la commune ;

N.B. : en cas d'absence de votre habitation prolongée, et notamment pendant la période estivale, vous pouvez vous signaler à la gendarmerie de Nangis qui effectuera des patrouilles de contrôle sur votre secteur ;

- Seuls le Maire et ses 2 Adjointes peuvent consulter les images en direct ;

- Les images enregistrées ne peuvent être utilisées que pour des poursuites judiciaires sur réquisition de la gendarmerie ;

- Les parties privatives des habitations entrant dans le champ de vision des caméras installées ont été masquées et une attestation du Maire signée en ce sens ;

- Toute information complémentaire souhaitée sur le sujet est disponible en mairie auprès d'un élu.

TRAVAUX ET ENTRETIEN

Surveillance régulière du bon fonctionnement de la station d'épuration

Chaque année, le bureau de contrôle Analy+co spécialiste des études environnementales, réalise 2 prélèvements et analyses obligatoires sur site en aval et en amont des ouvrages de traitement des effluents.

Ces prélèvements sont réalisés après le poste de relevage à l'entrée de la station et dans le canal de comptage en aval du traitement épuratoire avant le rejet en milieu naturel. Les conclusions du rapport établi par le bureau de contrôle indiquent que la station fonctionne correctement et les exigences de l'arrêté ministériel du 11 avril 2005 sont respectées. Le coût de ces analyses pour la commune est d'environ 4 000 euros annuel.



Remise en état du clarificateur de la station d'épuration



Suite à une déformation naturelle d'un bandeau du clarificateur de la station, les employés communaux sont intervenus pour sa remise en état et assurer son étanchéité.

En effet, celle-ci assure le bon déversement des eaux traitées en aval vers le milieu naturel.

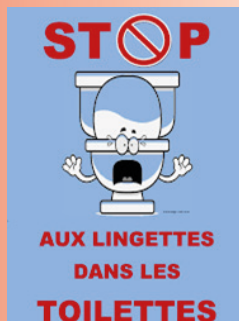


4 paniers de lingettes sont régulièrement vidés sur l'ensemble de la commune mais nous notons que le quartier du Moulin à Vent est plus concerné.

L'assainissement est une compétence encore assurée par la commune pour quelques années. Nous en avons donc la charge, tant pour l'entretien que par la surveillance régulière de son bon fonctionnement, par des analyses annuelles des eaux de sortie vers le milieu naturel.

C'est pourquoi, il semble nécessaire de rappeler que seul le papier toilette doit être jeté dans vos WC. Les produits liés à l'hygiène féminine et autres lingettes ne doivent ABSOLUMENT PAS se trouver dans le système d'assainissement.

Les dysfonctionnements engendrés par ces comportements ont un coût très élevé pour notre collectivité dû à l'intervention d'entreprises spécialisées. Nous comptons donc sur chacun d'entre vous pour qu'ensemble, nous permettions à notre commune de continuer à disposer d'un système d'assainissement fiable, efficace avec des coûts de fonctionnement maîtrisés.



TRAVAUX ET ENTRETIEN

Mise en place de visite de notre station d'épuration.

Vous vous êtes peut-être demandé quel chemin était parcouru par les eaux usées après s'être écoulées dans les canalisations de votre domicile ? De quelle façon sont-elles traitées et ce qu'elles devenaient ? C'est le moment de trouver des réponses à vos questions et de découvrir le fonctionnement de tout le processus de dépollution des eaux usées.

La commune a donc décidé d'organiser deux visites pédagogiques (durée 1h-1h30, 15 personnes maximum) :
- Samedi 21 mai 2022 à 10h30
- Samedi 25 juin 2022 à 10h30

Réservation auprès de la mairie au 01 64 08 40 74 ou accueil.mairie@la-chapelle-rablais.fr

C'est un petit pas pour l'homme mais un grand pas pour notre commune.



Dépôt sauvage

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume. C'est un acte d'incivilité ! Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font hélas, toujours partie de notre paysage.



Tout contrevenant est passible d'une amende de 135 euros (article R632-6 du Code pénal), et si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1 500 euros (article R 635-8 du Code pénal). La protection de l'environnement est l'affaire de tous et il est du devoir de chacun, « personne publique ou privée dans toutes ses activités », de veiller à sa sauvegarde.

Mise en place de ralentisseurs rue des Vieux Prés

Comme il avait été évoqué précédemment, et à la demande de la population, devant le constat de vitesse excessive sur cette portion du village, deux «écluses» ont été installées dernièrement.



Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux – DAACT

À l'achèvement des travaux de construction ou d'aménagement, la conformité des travaux du Permis de Construire ou de la Déclaration Préalable doit être adressée à la Mairie. Cette déclaration est réalisée par le demandeur, et atteste sur l'honneur de la conformité des travaux acceptés par la Mairie en amont.

La DAACT est établie conformément au formulaire CERFA n°13408*05.

Le service Urbanisme dispose d'un droit de visite et de vérification à chaque DAACT réceptionnée.





Pour voter lors de l'Élection Présidentielle 2022,

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 2 mars 2022 en ligne avec «téléservice» à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>,

Ou

en mairie avec le formulaire papier téléchargeable jusqu'au 4 mars 2022 (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>).

#Avoté

Merci de joindre les documents justificatifs à votre formulaire papier dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Présidentielles : 1er TOUR : 10/04/2022 - 2ème TOUR : 24/04/2022

Législatives : 1er TOUR : 12/06/2022 - 2ème TOUR : 19/06/2022

La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée en présence du public, (enfin !)



Nous étions une trentaine de personnes pour commémorer la fin de la 1^{ère} Guerre mondiale et nous avons pu partager un verre de l'amitié en respectant les règles sanitaires en vigueur à ce moment-là.



AVIS DE RECHERCHE

Vous avez envie de voir votre village joliment décoré pour les fêtes ? Que ce soit pour Halloween, Noël ou bien la fête de la musique, n'hésitez pas à participer aux décorations ! Petits, moyens ou grands...tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice pour que les fêtes à venir soient plus belles !

Dans un premier temps et pour constituer un premier stock, nous recherchons divers matériaux pour la fabrication de décorations d'extérieurs (bois, métal, carton, ...). La liste est consultable sur les devantures dans la vitrine de la mairie et sur le site internet de la commune.



Puis, courant du 2^{ème} trimestre 2022, une première réunion regroupera les bénévoles afin de déterminer le projet de décoration du village pour l'année en cours et sa mise en œuvre. Ce **projet est inter-générationnel et sans limite d'âge**, alors si vous souhaitez participer avec d'autres habitants à ce projet, être donateur, réaliser la décoration, aider à sa fabrication ou participer à l'installation des décorations, **faites-vous connaître rapidement**, soit à l'adresse mail de la Mairie accueil.mairie@la-chapelle-rablais.fr, soit en déposant un courrier dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Afin d'être recontacté, précisez votre nom, prénom, adresse mail, téléphone en précisant votre type de participation ou les dons en matériel que vous souhaiteriez effectuer.

Une action du CCAS : le Noël des enfants.

Le dimanche 12 décembre 2021, après-midi, le CCAS et les membres de la Municipalité ont accueilli les enfants sur la Place de l'Église autour du traîneau du Père Noël.

Les enfants ont pu faire des photos avec le Père Noël et décorer le sapin avant de se rendre à la salle Debrousse où le conteur Stéphane Desfeux les attendait.



Dans une ambiance chaleureuse et familiale le conteur a ravi petits et grands avec ses histoires tendres et amusantes. Pour terminer ce bel après-midi le Père Noël est venu distribuer un petit présent aux enfants.



La garderie a été décorée pour l'occasion

Quelques idées originales de décorations réalisées par les enfants de la garderie et autres bénévoles.



Vous avez sans doute remarqué les décorations sur les grilles faisant face à l'école sur la période de Noël.

Des décorations réalisées par les élèves de l'école des Clairières qui ont travaillé et réalisé de superbes pièces dont l'ensemble nous aura ravi.

Merci à l'équipe pédagogique de l'école pour cette heureuse initiative.



PETITES NOUVELLES DU JARDIN ENCHANTÉ ET APPEL AUX BÉNÉVOLES

Après la dernière grosse distribution de légumes faite aux 87 élèves le 15 septembre 2021 (qui a rendu bon nombre d'enfants heureux !), il ne nous restait plus qu'à récolter les courges musquées. Ces dernières ont servi de décoration pour Halloween puis ont été proposées aux habitants.



Nous avons ensuite laissé le potager se reposer et l'avons enrichi fin janvier dernier avec du fumier grâce à Sébastien COUTEAU (Ferme des Clos) et Denys MARTIN (Ferme de Tourneboeuf) pour espérer avoir encore de belles récoltes cette année !

Mais qui dit « **belles récoltes et beau jardin** », dit **jardiniers** ! Et nous aimerions beaucoup qu'une association voit le jour pour faire vivre ce jardin et favoriser les rencontres dans le village. Alors, n'hésitez pas, que vous soyez amateur ou passionné, lancez-vous dans ce projet en laissant vos coordonnées à la mairie ! Les idées et les dons sont aussi les bienvenus (terreau, graines, plantes...).

PLAIDOYER POUR LES PETITES BÊTES ET LA NON-TONTE



Sans même le vouloir et sans en avoir conscience pour la plupart d'entre nous, nous commettons un véritable écocide envers les insectes et les autres petites bêtes (hérissons, oiseaux...) dans nos jardins et zones vertes de notre commune en utilisant nos tondeuses. Ces petites bêtes sont pourtant indispensables à notre survie et sont déjà assez malmenées avec nos pesticides.... Il est temps d'ouvrir nos yeux et de leur laisser des espaces de vie bien mérités. Selon de nombreuses études, les insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons, papillons) permettent 75% de la production mondiale de nourriture ! A ce rythme là, d'ici 1 siècle, il ne restera plus d'insectes sur la planète et ça sentira la fin pour nous aussi. En laissant volontairement des zones non tondues, on préserve la biodiversité et on a moins de « vermine » en attirant tout un cortège d'espèces qui viennent manger les ravageurs. On limite aussi l'évaporation du sol et on lutte contre la chaleur car les grandes herbes captent l'humidité...plus de pelouse jaunie et moche ! Et deux autres atouts non négligeables de la non-tonte : on perd moins d'argent en arrêtant d'arroser notre pelouse ainsi que pour le fonctionnement de la tondeuse et surtout on gagne du temps ! (2h chaque semaine en moyenne !). La nature apprécierait une tonte permettant de circuler facilement dans votre jardin mais rien de plus !

MARCHE DE NOËL A L'ÉCOLE MATERNELLE DU VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2021

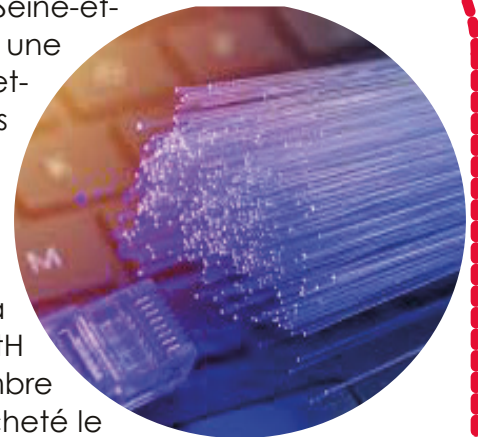
C'est avec beaucoup de bienveillance que les parents et les enfants ont été accueillis dans la cour de l'école par toute l'équipe éducative coiffée de jolis bonnets de Noël (enseignants, ATSEM, bénévoles, stagiaires). Les stands de création des élèves ont remporté un grand succès ainsi que les stands de crêpes, de chocolat chaud et de vin chaud. Nous avons pu passer un petit moment convivial, en laissant derrière nous nos préoccupations. Merci les enfants pour votre bel investissement !

A l'occasion de cette fête basée sur le partage, l'école a aussi participé au «Noël solidaire», opération organisée par un habitant de Fontenailles : de petits colis, type boîtes de chaussures, remplies d'un vêtement chaud, d'un loisir, d'un produit d'hygiène, d'une petite douceur et d'un petit mot ont été collectés et distribués aux sans-abris de Paris. Un grand merci aux participants ! Puissent-ils être plus nombreux l'année prochaine !

Déploiement fibre

Historique : L'aménagement numérique du Département de Seine-et-Marne, amorcé par l'action du Conseil Départemental, a pris une nouvelle dimension depuis la création du syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique, dédié intégralement à cette thématique. Les membres fondateurs de ce syndicat s'associent en vue d'une maîtrise de l'aménagement numérique du territoire Seine-et-Marnais par les acteurs locaux.

En 2015, Seine-et-Marne Numérique a confié la conception, la réalisation, l'exploitation et la commercialisation du réseau FttH sem@fibre77 à la société Seine-et-Marne THD (COVAGE). En décembre 2020, le groupe Altice, au travers de sa filiale Xp Fibre Network a racheté le groupe Covage, incluant l'activité du délégataire du réseau sem@fibre77.



A la suite de la modification de l'actionnariat, le site Internet a fait l'objet de modifications, rendant le service inaccessible depuis début octobre 2021.

Actualité : En conséquence des nombreuses relances du Syndicat pour le rétablissement du service, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'adresse du nouveau site Internet du délégataire, sous la bannière XpFibre à présent.

Accès au site internet : <http://xpfibre.com/reseaux/seine-et-marne-semafibre77>

En ce qui nous concerne, (Commune de La Chapelle Rablais) le réseau fibre n'est pas encore commercialisé, cependant vous pourrez, sur ce site internet, être tenu informé de l'actualité fibre et ou tester votre éligibilité, ainsi que d'autres liens utiles.

Commercialisation : Les travaux de déploiement du réseau fibre sont en cours d'achèvement. Il nous est annoncé un retard important par rapport au planning prévu. Je vous prie de croire, que nous sommes tout comme vous, très déçu de ne pas pouvoir en profiter.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - CCBN

Les élèves de notre école des Clairières participent depuis le mois de septembre à des ateliers d'écriture et de chant choral animés par «Les Concerts de Poche».

Le vendredi 3 décembre 2021, à la salle des fêtes de Grandpuits-Bailly-Carrois, ils nous ont émerveillés par une prestation de grande qualité, chantant leurs propres textes sur une création du compositeur contemporain Othman LOUATI et offrant une interprétation maîtrisée de *DAS KLINGET* de W.A. MOZART.

Leur performance fut la première partie d'un concert de l'Orchestre des «Concerts de Poche», accompagné par le célèbre violoniste David GRIMAL avec, à la direction, David WALTER.

Un grand remerciement à Benjamin, l'intervenant des «Concerts de Poche», et leur enseignante, Mme BOLLINGER, qui leur ont donné l'occasion de vivre une expérience de musique classique enrichissante et un grand bravo à nos choristes du R.P.I. !



Le Transport à la Demande (TAD) de la Brie Nangissienne

Le Proxi'Bus est un transport à la demande qui permet de se rendre à Nangis, Verneuil l'Etang, Mormant et à la piscine de Grandpuits. Le service est assuré du lundi au samedi de 9h à 16h30 et 19h à 21h.

Nouvelle formule pour le transport à la demande, réservation à effectuer au 06 15 52 12 28 (numéro provisoire).

Plus d'infos sur : <http://www.brienangissienne.fr/-Proxi-Bus-.html>

VIE ASSOCIATIVE

AVIS DE RECHERCHE

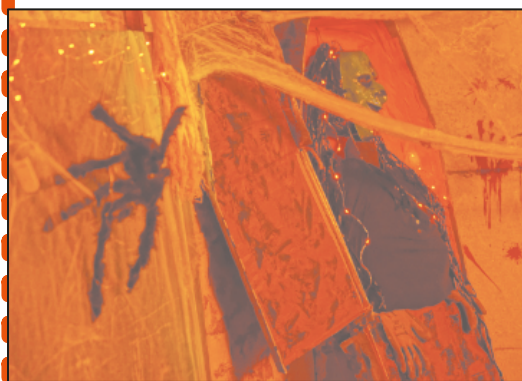
Les associations de la commune sont à la recherche de nouveaux bénévoles. Elles ont besoin de vous, alors faites vous connaître. Jeunes ou moins jeunes, il n'y a pas d'âge pour s'amuser et participer à la vie de Votre Village.

A très vite !

Tout d'abord, l'équipe du CAR-LC vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022 !

Trois manifestations ont été organisées fin 2021 par l'association.

Notre Loto du 9 Octobre a rencontré un vif succès ! 168 personnes se sont rendues à la salle Debrousse pour tenter de gagner de nombreux lots. Merci aux organisateurs ! Les dates des prochains lotos vous seront communiquées par flyers et on vous y attend nombreux !



Nous avons été ravis d'accueillir les enfants ainsi que leurs parents pour la fête d'Halloween le Dimanche 31 Octobre 2021, à l'ancienne école des Montils, où nous avons pu apprécier une superbe décoration !

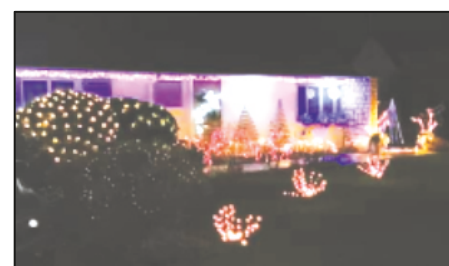


Au programme : conteuses, histoires effrayantes et friandises !
Merci à tous pour votre participation qui nous a permis de passer une bonne soirée et de se changer les idées !



Nous avons terminé l'année avec le concours des maisons décorées. Toutes nos félicitations aux familles THERETZ, VALENTIN et SCHUT !

Merci à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible !



VIE ASSOCIATIVE



L'association l'Age D'OR de La Chapelle-Rablais vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022 et vous propose un tour d'horizon de ses activités passées et futures.

L'Age d'Or vous souhaite à tous une reprise prochaine de vos activités, quant à nous, nous nous efforçons d'être à l'écoute de nos partenaires, afin de vous proposer des sorties, des soirées ou toutes autres activités favorisant les rencontres et les distractions.

Cet article a aussi pour but de vous rappeler que toutes les activités **proposées sont accessibles à tout le monde et de tout âge**, elles ne sont pas réservées aux seuls adhérents de l'association.

Nous avons conclu pour Septembre 2022, une croisière sur le Rhin, le nombre de places sur le bateau étaient limité et les inscriptions se sont faites rapidement.



Le 9 Octobre s'est déroulée notre traditionnelle sortie Paella à Salins 10 Personnes ont participé à la soirée qui s'est terminée vers 1h du matin au grand dam des aficionados. La paella était délicieuse, l'ambiance, les chants et les danses étaient toujours aussi agréables. Cette fois-ci aucun gagnant de l'Age D'OR à la tombola, mais nous n'en resterons pas là !!

Le repas de fin d'année a réuni une trentaine de personnes et s'est déroulé à l'Auberge de Saveteux le Dimanche 28 Novembre, ou un spectacle nous attendait avec ses danseuses, son magicien mentaliste et un imitateur de Johnny, de Coluche et de bien d'autres. Cette année est un peu exceptionnelle, car elle concrétise les 25 Ans de la création de l'association Age D'Or de La Chapelle-Rablais et nous l'avons fêté comme il se doit à la satisfaction de tous les participants.

Le Samedi 11 Décembre, à l'Auberge de Saveteux, une soirée sur le thème du Paranormal nous attendait avec deux mentalistes, magie, hypnose, voyance, dons divinatoires. 15 personnes de notre groupe y étaient réunies et plusieurs ont été hypnotisées (oui oui !!). Le repas servi n'était plus très chaud pour les candidats qui étaient allés voir la voyante, mais je vous rassure, les prédictions étaient très positives. Après le spectacle, ouverture du bal pour les nombreuses personnes présentes et ce jusque vers 3h du matin. Très belle soirée distrayante qui a ravi tous les participants.



L'année 2022 va démarrer très fort en propositions mais qui nécessitent des réponses rapides auprès des prestataires du fait de la conjoncture et de la concurrence.

Le Mercredi 19 Janvier 2022, en salle polyvalente à 14h30, Assemblée Générale de l'Age D'OR qui s'est terminée par la traditionnelle galette en respectant les règles sanitaires du moment.

Le Samedi 12 Février 2022 à 20h, soirée Saint Valentin organisée par la «Joyeuse Entente» de Salins, les habitués connaissent bien, mais cette fois ci la soirée aura lieu à Salins. Spectacle Holiday On Ice à Epernay le Samedi 2 Mars 2022, transport assuré en Bus avec les Cars Moreau (inscription close). Spectacle Opérette le Barbier de Séville à Dammarie Les Lys, organisé par des Capello-Rablaisiens. Des places nous sont réservées en catégorie 1 pour le Dimanche 10 avril 2022 à 16h, il ne faut pas tarder pour les inscriptions selon le circuit habituel. Les Samedis 5 Mars 2022 et 9 Avril 2022 à 13h30 salle Polyvalente - Belote.

Si vous êtes intéressés (même si vous ne faites pas partie de l'Âge d'Or) par nos sorties, contactez dès maintenant la secrétaire de l'association au 01 60 67 26 41 ou par mail : manou2512@orange.fr

C'est reparti pour les activités sportives, à la satisfaction de tous !

Le CROS

La section marche également, tous les dimanches matin pour des randos sur les chemins, à travers les villages et la forêt.



Venez nous retrouver dans une très bonne ambiance !

Pour tout renseignement : lachapellerablais-omnisport.fr

Notre week-end dans l'Eure en Mai (du 19 au 22) est maintenu (déjà reporté deux fois) pour passer de bons moments.

La section STRETCHING Postural se porte bien avec notre nouvelle professeure Mme HÉLÈNE.

Il reste de la place ! Venez nous rejoindre le jeudi de 8h45 à 9h45 ! Contact Gigi au 01 64 08 57 52
Site Internet : bienpostural.com

Les 10 bienfaits du STRETCHING POSTURAL :

1. Renforcer ses muscles profonds
2. Corriger l'alignement de son corps
3. Améliorer la circulation sanguine et lymphatique
4. Diminuer ses douleurs dorsales
5. Améliorer ses performances sportives



6. Acquérir davantage de souplesse
7. Evacuer un stress permanent
8. Se recharger en énergie
9. Réguler son sommeil
10. Lâcher prise



VIE ASSOCIATIVE

Association Les Petites Mains Rablaises

Nous vous accueillons à nouveau depuis le 18 janvier 2022 au 3 rue des Vieux Prés, (ancienne école des Montils) au 1^{er} étage, les mardis et jeudis de 14h à 17h.

N'hésitez pas à me contacter par téléphone ou par mail.

A bientôt,

Françoise CHRUSCIELSKI - Présidente

Tél.: 06 32 35 33 94 - mail : francoise.chruscielski@gmail.com



Remise en état du terrain de football.

Cet été, les gens du voyage se sont installés une nouvelle fois sur le terrain de football de la Chapelle Rablais. Ils sont restés environ un mois avec une météo peu clémente ce qui a provoqué le jour de leur départ une détérioration du terrain (ornières, trous et enlèvement de quelques véhicules). Nous avons essayé tant bien que mal sa remise en état mais sans trop de résultats.

Nous avons dû faire appel à une entreprise extérieure

pour remettre en état et aplanir sa surface sur l'ensemble du terrain. Tous ces désagréments engendrent obligatoirement un coût pour la commune.



Le club informatique continue ses activités. Nous sommes aujourd'hui 31 adhérents et 6 animateurs. A noter : notre sortie annuelle aura lieu le dimanche **15 Mai** sur le thème « Seine-et-Marne insolite », elle est ouverte à tous.

Si vous souhaitez nous rejoindre, je vous informe que le Pass sanitaire est obligatoire.



INFORM@TIQUE POUR TOUS

**Maîtriser son ordinateur. Gérer, organiser, traiter, stocker, sauvegarder.
Créer ses films et diaporamas. Utiliser Word, Excel, Power Point, Publisher**

Mardi de 10H00 à 12H00 et l'après-midi de 14h30 à 16h30 Bureautique

Mercredi de 10H00 à 12H00 Montage vidéo

Mercredi de 18H30 à 20H00 Thèmes à la demande.

Jeudi de 10H00 à 12H00 et de 14H30 à 16H30 Informatique générale.

Vendredi de 14H30 à 16H30 Initiation débutants.

ATELIERS : Téléphone portable; Internet ; Réseaux et sauvegardes; Jeux ;....

Adresse Mail : cri.accueil@gmail.com Site Internet : www.club-informatique-chapelle-rablais.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2634099413567284>

Le Club Informatique de La Chapelle-Rablais
"École des Montils" 3, rue des Vieux Prés



La rentrée à l'école maternelle

Les pré-inscriptions à l'école pour les enfants nés en **2019**, se feront entre le **1^{er} et 31 mars 2022** à la mairie de La Chapelle Rablais sur rendez-vous.

Ensuite, les inscriptions définitives auront lieu **sur rendez-vous**, auprès de la directrice de l'école maternelle :

Mme PLIOT

Tél. : 01 64 08 46 87

Mail : ce.0770715j@ac-creteil.fr

A partir du mois d'avril, le lundi toute la journée ou le soir de 16h45 à 17h30.

La pré-rentrée des « petites sections » se déroulera le **samedi 18 juin 2022 en présentiel** (si la situation sanitaire le permet) de 9h00 à 10h30 et de 10h30 à 12h30.

(Les familles recevront une invitation avec l'horaire lors de l'inscription). Rendez-vous à l'école maternelle avec l'enseignante référente des petites sections.



Panneau Pocket

100%
GRATUIT

100%
ANONYME

0%
PUBLICITÉ

La Mairie vous informe et vous alerte en temps réel via cette application, alors **dépêchez vous de la télécharger Gratuitement.**

La Ferme des Montils

Magasin à la Ferme, vente de volailles élevées par nos soins (Poulets, Pintades), ainsi que différents Produits locaux.

Horaires d'ouvertures :

Judi et Vendredi de 15h à 19h,

Samedi de 10h à 12h et 15h à 19h



La ferme des Montils

4 rue du Bois Chapelle

Les Montils

77370 La Chapelle Rablais

Tél : 01 64 08 40 78

NAISSANCES

Milan, Eden, Nathan AFFONSO DA COVA né le 07/10/2021

Naël, Soan, Noah AFFONSO DA COVA né 07/10/2021

Alessio, Nino, Jules, Liam PACAULT LAMEGO né le 04/12/2021

